

La lutte contre l'Ambroisie en Rhône-Alpes : l'exemple de la Réserve Naturelle des Ramières du Val de Drôme

Jean-Michel FATON et Sonia MONTCHALIN (Communauté de communes du Val de Drôme)

Résumé

L'ambroisie est une astéracée annuelle et devenue cosmopolite, originaire d'Amérique du Nord. En région Rhône-Alpes, son invasion a été détectée dans les cultures labourées annuellement depuis une cinquantaine d'année. Les premiers inventaires floristiques réalisés à la fin des années 1970 n'ont pas détecté la présence de cette espèce dans les milieux naturels et notamment le lit de la rivière Drôme. L'étude cartographique réalisée autour de la réserve des Ramières en 2002 montre que l'ambroisie est actuellement la plante dominante dans le lit de la Drôme en période estivale. Elle se développe chaque année à partir d'un stock de graines contenu dans les sédiments de la rivière. Son recouvrement peut atteindre 100 % sur les bancs de galets remaniés par la crue de l'hiver, lors que sa présence est moindre sur les bancs de galets non remaniés. L'ambroisie est sensible à la concurrence des plantes biennuelles ou vivaces.

Les différentes expérimentations de lutte que nous avons testées depuis 5 ans nous ont permis de préciser les objectifs. Il s'agit actuellement de limiter la production de pollen d'ambroisie dans les milieux naturels

- Cela concerne environ 1000 hectares dans les lits mineurs de cours d'eau pour le département de la Drôme (La Drôme, le Roubion, l'Aygues et l'Ouvèze)
- Un pied d'ambroisie peut produire 2,5 milliards de grains de pollen
- L'objectif est seulement de limiter la production de pollen, notamment à proximité des zones habitées.

L'« éradication » de la plante n'est pas réaliste.

- La méthode utilisée ne doit pas porter atteinte à la richesse écologique du milieu infecté (principe de lutte « bio »)

Une méthode originale de pâturage sur un troupeau d'ovin a été testée dans la réserve :

1. Les résultats 2005

- 8 journées de pâturage sur 1,5 ha sur Alex, 3 séances entre le 15 juillet et le 15 août
- 400 fois moins de pollen dans les zones pâturées

2. Résultats 2006

- Zone étendue à 6 ha au niveau du viaduc du TGV à Crest
- 20 journées de pâturage entre le 19 juillet et le 18 août
- Des résultats comparables à 2005 pour limiter la floraison de l'ambroisie

Le projet pour 2007 est d'élargir l'expérience à plus grande échelle : une cinquantaine d'hectares sur le site des Ramières ce qui correspond à 10% des habitats infestés dans le lit de la rivière Drôme de sa source jusqu'au Rhône. Pour travailler sur de grandes surfaces, il a été décidé de faire garder les moutons par un berger.

Le cahier des charges que nous avons élaboré est le suivant :

- Pâturage entre le 15 juillet et le 20 août, notamment pour limiter le dérangement des oiseaux nicheurs
- Troupeau important : environ 600 brebis appartenant à deux éleveurs « compatibles »
- Accompagnement d'un berger et parage des animaux en dehors du lit de la rivière pour la nuit pour limiter les déjections
- Suivi zootechnique de la chambre d'agriculture
- Suivi sanitaire du laboratoire départemental pour évaluer le problème de pollution de l'eau.